CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E102196** **VALABLE JUSQU'AU** **17/01/2025**

ÉDITÉ LE **16/01/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/1997
Forme juridique : SARL
Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : **411 753 692** **00036**
Code NACE : 4120B
Numéro caisse de congés payés : 210571900143
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 143148439
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 143148439
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Raison sociale : **SOCIETE NOUVELLE SIROP MATHEY**
Sigle : SOCIETE NOUVELLE SIROP MATHEY
54 AVENUE PAUL DOUMER
92500 RUEIL MALMAISON

Téléphone : 01 47 08 61 33 **Fax :** 01 47 08 02 63
Portable : 06 85 38 02 80

Site Internet : www.siropmathey.fr
E-mail : sirop-mathey@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
SIROP MATHEY THIERRY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	13/09/2022
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	08/11/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	13/09/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.